

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2015-0039 DP/SG du 2 décembre 2015 du président de la Haute Autorité de santé  
portant désignation d'un ordonnateur secondaire**

NOR : HASX1530893S

Le président de la Haute Autorité de santé,  
Vu l'article R.161-87 du code de la sécurité sociale,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le directeur de la Haute Autorité de santé est désigné en qualité d'ordonnateur secondaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 décembre 2015.

*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU